



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du mercredi 13 juillet 2022

Objet : Modification du plan de financement relatif à l'opération de rénovation de l'éclairage public de la Ville de Bastia

Date de la convocation : 7 juillet 2022

Date d'affichage de la convocation : 7 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de juillet à 17h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 14

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETO François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame MANGANO Angelina ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien.

Etaient absents: Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur TIERI Paul à Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ;
Monsieur De ZERBI Lisandru à Madame POLISINI Ivana ;
Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Monsieur FABIANI François à Madame PIPERI Linda ;
Monsieur GRAZIANI Antoine à Monsieur GRASSI Didier ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame LACAVE Mattea ;
Madame LUCIANI Emmanuelle à Madame FILIPPI Françoise.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu la délibération de notre collectivité n°2020-DEC-01-19 en date du 18 décembre 2020 portant approbation du plan de financement relatif à l'opération de rénovation de l'éclairage public de la ville de Bastia ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances et de la transparence publique en date du 11 juillet 2022 ;

Considérant l'approbation du lancement d'un Contrat de Performance Energétique et la validation du plan de financement relatif à l'opération de rénovation (mission G4) de l'éclairage public de la Ville de Bastia ;

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de mise en conformité sans génération d'économie d'énergie	1 176 672,50 €	Dotation Quinquennale 2020-2024 : 40 %	470 669,00 €
		Ville de Bastia : 60 %	706 003,50 €
Total Dépenses	1 176 672,50 €	Total Recettes	1 176 672,50 €

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux avec génération d'économie d'énergie	3 934 180 €	AAP AUE : 80 %	3 147 344 €
		Dont CPER (ADEME/CdC)	1 058 544 €
		Dont CSPE (contrat cadre de compensation)	2 088 800 €
		Ville de Bastia : 20 %	786 836 €
Total Dépenses	3 934 180 €	Total Recettes	3 934 180 €

Considérant que par le biais de la mission G4, la Ville de Bastia procédera à la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public de la ville afin de réaliser plus de 70% d'économies d'énergie ;

Considérant qu'il convient de revoir le plan de financement de cette opération ;

Considérant qu'en effet, le montant de ces dépenses éligibles a été revu à la hausse avec l'intégration d'un système de télégestion et de supervision, et ce toujours dans l'optique d'économiser l'énergie, de réduire les coûts de maintenance et de contrôler à distance l'allumage, la variation et l'extinction de certains points lumineux ;

Considérant que par ailleurs, suite à la crise sanitaire de la pandémie de COVID19 et en attendant la prochaine programmation FEDER, un nouveau dispositif complémentaire d'aide a été mis en place par l'Europe, REACT-EU ;

Considérant que ce dernier prévoit une programmation de nouvelles opérations avec une date limite d'acquittement des dépenses fixée en septembre 2023 ;

Considérant le souhait de notre collectivité de bénéficier de ce dispositif et de diviser en deux phases cette opération de travaux (mission G4) d'une durée totale de 3 ans :

- Phase 1 : Traitement d'environ 1 113 points lumineux – Juillet 2022 à Juillet 2023
- Phase 2 : Traitement d'environ 3 132 points lumineux – Août 2023 à Août 2025

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean Joseph MASSONI,
Après en avoir délibéré,*

Le conseil municipal,
A la majorité des votants, Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien ayant voté contre. Monsieur Jean Sébastien de CASALTA s'étant abstenu.

Article 1 :

- **Approuve** la modification du plan de financement suivant :

PHASE 1

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de mise en conformité sans génération d'économie d'énergie	400 000 €	Dotation Quinquennale 2020-2024 : 40 %	160 000,00 €
		Ville de Bastia : 60 %	240 000,00 €
Total Dépenses	400 000 €	Total Recettes	400 000,00 €

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux avec génération d'économie d'énergie	1 600 000 €	Cadre territorial de compensation / PRODEME FEDER : 56,03 %	896 480,00 €
		Dotation Quinquennale 2020-2024: 23,97 %	383 520,00 €
		Ville de Bastia : 20,00 %	320 000,00 €
Total Dépenses	1 600 000 €	Total Recettes	1 600 000,00 €

PHASE 2

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux de mise en conformité sans génération d'économie d'énergie	820 000 €	Dotation Quinquennale 2020-2024 40 %	328 000,00 €
		Ville de Bastia : 60 %	492 000,00 €
Total Dépenses	820 000 €	Total Recettes	820 000,00 €

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux avec génération d'économie d'énergie	3 280 000 €	Cadre territorial de compensation / PRODEME FEDER : 76,71 %	2 516 088,00 €
		Ville de Bastia : 23,29 %	763 912,00 €
Total Dépenses	3 280 000 €	Total Recettes	3 280 000,00 €

Article 2 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements correspondant et signer les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre SAVELLI



Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.